

Audioprothèse : éléments de réflexion pour préparer une reprise progressive d'activité

(29 avril 2020, sous réserve de nouvelles directives des autorités de santé)

Chronologie :

Dès le 15 mars dernier, l'UNSAF demandait aux audioprothésistes de privilégier la fermeture de leurs établissements afin de protéger leurs patients et leurs collaborateurs. Le Syndicat et le Collège mettaient alors en place un plan de continuité des soins qui définit les conditions d'un service de permanence protecteur pour les patients nécessitant la fourniture de piles et des soins urgents, notamment de réparation de leur équipement.

En mai, les audioprothésistes rouvriront progressivement pour répondre à des demandes élargies.

Afin de continuer à assurer la sécurité des professionnels et des patients porteurs d'appareils auditifs, et afin de limiter au maximum la propagation du virus au sein des établissements d'audioprothèse, chaque établissement doit d'ores et déjà engager une réflexion approfondie sur les conditions de reprise.

Les patients malentendants, majoritairement âgés, reçus dans nos établissements étant les plus sensibles à des complications liées au Covid-19, nous devons assurer au maximum leur sécurité dans ce nouvel environnement.

Comprendre la menace Covid-19

La transmission du virus s'effectue par **projection de gouttelettes** et par **contact physique**, principalement par les mains, via des objets contaminés, ce qui en fait une maladie très contagieuse (même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre lors d'une toux, d'un éternuement ou discussion de plus de 15 minutes en l'absence de mesures de protection...). Le virus peut vivre plusieurs heures à plusieurs jours sur du papier / carton, plastique et toute autre matière inerte. À l'heure actuelle, il n'y a ni vaccin ni traitement spécifique.

Seul le respect des mesures préventives permet de limiter les risques d'infection. Prévenir la contagion dans les activités de santé exige de porter une attention soutenue aux mesures barrières.

Le Syndicat et le Collège ont relevé des éléments à prendre en compte pour une reprise progressive réussie de l'activité d'audioprothèse.

CHAQUE ETABLISSEMENT SOUHAITANT RECEVOIR EN MAI DOIT REPENSER SES PROCEDURES QUALITE, LES CIRCUITS DES PROFESSIONNELS, DES PATIENTS, DES DECHETS ET DU LINGE SALE/PROPRE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT ET ADAPTER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE A CE RISQUE NOUVEAU :

Formez vos équipes à ce nouvel environnement professionnel :

En mai, tous les professionnels doivent être conscients que l'exercice du métier ne sera plus le même qu'avant février 2020. Un professionnel qui ne respecte pas les règles met en danger l'ensemble de la structure. Un moyen d'aider à cette prise de conscience est de faire réfléchir chacun à son poste de travail, à ses besoins, à ses peurs, à ses convictions, et surtout à son état de santé général actuel.

Aidez vos équipes à se protéger :

Faire respecter les règles de distanciation sociale (Annexe 1) et les gestes barrières (Annexe 2)

Se protéger pour protéger les autres : port de masque (chirurgical NF ...), port de lunettes et

éventuellement de visières transparentes, si possible port de gants et mise en place d'écrans de protection en plexiglas pour les face à face prévisibles. Apprendre à maîtriser ces gestes (Annexe 3).

Savoir se laver les mains (Annexe 4)

Envisager une tenue vestimentaire de travail adaptée, permettant l'usage de désinfectants de surface.

Eviter les réservoirs potentiels de germes : bijoux, montres, stylo, etc...,

Porter attention aux téléphones portables, lunettes etc...

Pensez à organiser les circuits, c'est aussi protéger vos collaborateurs :

Réorganiser chaque poste afin que les professionnels aient le moins à se déplacer et à se croiser.

Favoriser les tâches à distance quand cela est possible : prise de rdv téléphonique, facturation, fourniture de piles et produits d'entretien par la poste ou en point de collecte.

Proposez une organisation fonctionnelle de l'établissement adaptée à la maîtrise du risque :

Organiser un point d'accès à l'eau facilement accessible, réservé aux professionnels, pour un lavage des mains eau+ savon + essuie-mains jetables. Penser à condamner les sèche-mains ventilés (annexe 4)

Préparer l'établissement à un nettoyage régulier et à un nettoyage désinfectant plusieurs fois par jour

Supprimer jouets, revues, crayons 'publics', objets inutiles à l'exercice de l'audioprothèse

Privilégier un mobilier aisément lavable et résistant aux agents désinfectants de surface que vous utiliserez

Prévoir un circuit d'élimination des matériels usagés

Aérer fréquemment et efficacement les pièces sans former de courants d'air en direction des personnes

En l'absence de système de ventilation : l'aération est assurée par l'ouverture au moins 6 fois par jour des fenêtres, porte maintenue fermée

En présence de système de climatisation, s'assurer auprès de l'installateur que cela ne favorise pas la dispersion du virus dans les locaux

Former le personnel de ménage à ces nouveaux gestes et à son nouvel environnement. Le lavage est préférable à l'utilisation de l'aspirateur

Si une salle de pause-restauration est prévue, la sécuriser sinon prévenir de son indisponibilité

Supprimer les fontaines à eau, distributeurs de boissons, etc....

Désinfectez régulièrement les objets que vous aurez identifiés comme source de contamination potentielle :

LE désinfectant POUR LES OBJETS (pas sur la peau) le plus efficace, le plus abondant, le plus économique est l'**eau de javel**. Attention sa manipulation reste délicate. Ne pas ingérer ! Ne pas inhaler ! Laver abondamment à l'eau si contact avec la peau ou les muqueuses (Annexe 5). L'eau de javel tache les tissus (vêtement, textiles des sièges ...). L'utilisation de l'eau de javel pourrait conduire à l'utilisation au minimum d'une blouse, de gants et de lunettes. Le temps de contact recommandé est le temps de séchage spontané.

Dans certains cas d'autres désinfectants de surface sont utilisables. Attention, l'efficacité de ces produits dépend de la dose utilisée et du temps de contact. Bien lire les spécifications du fabricant

Des lampes UV C devraient pouvoir compléter ce dispositif à terme

Organisez le circuit du patient sur rendez-vous au sein de l'établissement :

Limiter le nombre de patients au sein de l'établissement pour respecter les règles de distanciation sociale et éviter les regroupements

Prévoir l'organisation de l'accueil du patient UNIQUEMENT sur rendez-vous (Annexe 6)

Organiser son circuit au sein de l'établissement en fonction de la nature du RDV

Prévoir après son passage au sein de l'établissement la désinfection des zones visitées

Prévoir une procédure pour un patient qui viendrait sans rdv et qui risquerait de désorganiser la structure

Adaptez la procédure de prise de rendez-vous téléphonique :

Définir le degré d'urgence de la prise de rendez-vous

Informez le patient du nouveau protocole de consultation

Ne pas venir en cas de fièvre (le jour de la prise de rdv ET le jour du rdv)

Venir avec son masque personnel (en prévoir un s'il n'en a pas)

Se laver les mains au gel hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie de l'établissement

Venir avec la convocation au rdv préalablement transmise (courrier, courriel, texto)

Respecter les horaires pour éviter la formation des files d'attente
Venir seul (sauf mineur et personne dépendante)
Envisager de devoir patienter à l'extérieur de l'établissement
Envisager que les toilettes puissent être indisponibles

PROPOSEZ UNE ADAPTATION DES FICHES DE POSTES ADAPTEE A LA MAITRISE DU RISQUE :

Adaptez au risque les procédures de réparation sur RDV des appareils auditifs :

Estimer la nature de la panne et le temps nécessaire à sa réparation en cas de dépannage immédiat

Limiter le temps de présence du patient

Limiter au maximum le trajet de l'appareil auditif au sein de l'établissement

Revoir la fiche de poste 'réparation' afin de ne pas exposer le personnel technico-administratif

Prévoir une procédure de désinfection de l'appareil auditif, son tube et embout avant de le manipuler (exemple en annexe 7)

Eviter l'utilisation de l'air comprimé et des meules pour limiter la dispersion des germes sauf à être sous une hotte à flux laminaire

Prévoir des boîtes personnelles pour ranger les outils désinfectés nécessaires à la réparation : la désinfection peut se faire à l'eau de javel, par la chaleur (autoclaves - cocottes minutes)

Adaptez au risque les procédures habituelles du RDV en bureau cabine

La nature et le temps du RDV sont connus.

Privilégier un circuit court du patient. N'utiliser la salle d'attente que si nécessaire. Désinfecter les sièges après chaque utilisation.

Pour ceux qui portent des gants ceux-ci devront être jetables ou désinfectés après chaque patient en les plongeant et les retirant d'une solution d'eau de javel.

Les opérations de nettoyage et désinfection du local de prise en charge du patient doivent intervenir le plus rapidement possible après la sortie de chaque patient :

Désinfection des surfaces (mobilier, écran plexiglas, poignées de porte...)

Désinfection des dispositifs réutilisables : casques de l'audiomètre, de l'otoscope, du pousse coton, de la seringue, du pistolet, ...

Jeter les dispositifs à usage unique usagés dans un bocal rempli d'eau de javel, leur mise en sac pouvant être effectuée en fin de journée en vue de leur élimination

Prévoir un temps supplémentaire pour pouvoir assurer cette opération entre chaque patient

Aérer le local après chaque patient, porte fermée, s'il n'y a pas de système de ventilation

Restez vigilants et soyez avertis si l'improbable se produit :

Cas particulier des urines, selles, vomissements, liquides potentiellement contaminants :

Recouvrir le contenu avec de l'eau de Javel à 0,5% de chlore actif, laisser un temps de contact de 10 minutes, avant rejet dans le réseau d'assainissement (cuvette des toilettes)

En cas de blessure ou de doute de contamination, avoir dans l'établissement une solution de Dakin® prête à l'emploi, pour désinfecter la plaie. Le dakin® peut être utilisé sur la peau, les muqueuses et les plaies

Respecter un temps de contact de 5 minutes

AVANT DE PRENDRE EN CHARGE LA SURDITE, ASSUREZ-VOUS QUE VOUS MAITRISEZ LE RISQUE 'COVID-19' :

Parce que cet environnement est nouveau, envisagez des affiches 'aide-mémoire' pour les patients mais aussi pour tous les professionnels (exemples en annexe 4 et 6).

Parce qu'ensemble nous sommes plus forts, si vous avez mis en place d'autres procédures qui vous semblent pertinentes, partagez avec nous vos connaissances.

ANNEXES :

1 & 2 : Distanciation sociale, gestes barrières :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/tout-savoir-sur-le-covid-19/article/comment-se-protger-du-coronavirus-covid-19>

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/coronavirus-outils-de-prevention-destines-aux-professionnels-de-sante-et-au-grand-public#block-234275>

3 : Enfiler et enlever lunettes, masque, gants :

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiches_bioterrorisme.pdf (page 34-35)

4 : Lavage des mains :

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiches_bioterrorisme.pdf (page 37)

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/documents/affiche/alerte-coronavirus-comment-se-laver-les-mains-affiche-a4-francais>

5 : Monographie eau de javel :

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiches_bioterrorisme.pdf (page 38-40)

6 : Exemples d'affiches à placer sur la porte d'entrée de l'établissement et/ou dans la salle d'attente : (Ordre National des masseurs-kinésés, Syndicat des Orthophonistes, Audio' indépendant)

<http://www.ordremk.fr/actualites/kines/covid19-les-recommandations-de-bonnes-pratiques-en-kinesithérapie/>

<https://www.fno.fr/wp-content/uploads/2020/04/Affiche-Covid-19-Salle-dattente.pdf>



7 : Exemple de procédure de changement de tube

Le patient s'est préalablement lavé les mains avec la solution hydro-alcoolique mise à sa disposition
Prendre une barquette lavée et désinfectée à l'eau de javel.
Faire déposer par le patient, son appareil auditif + tube + embout dans la barquette.
Ganté, détacher le tube du coude. Placer le tube et l'embout dans une solution d'eau de javel pendant 5 minutes avant toute manipulation.
Ganté, passer une lingette sur le corps de l'appareil auditif.
Jeter la lingette dans le sac poubelle.
Tremper et retirer les mains gantées d'une solution d'eau de javel. Attendre que cela sèche.
Prélever l'embout et le tube de la solution d'eau de javel. Sécher avec un essuie tout (éviter l'air comprimé). Jeter l'essuie tout dans un sac poubelle. Jeter solution de javel dans un bocal prévu à cet effet qui sera vidé en fin de journée dans la cuvette des wc.
Enlever le tube qui sera placé dans un récipient rempli d'eau de javel de recueil des objets souillés à jeter en fin de journée.
Changer le tube.
Tremper et retirer les mains gantées d'une solution d'eau de javel. Attendre que cela sèche.
Désinfecter le lieu pour le professionnel suivant.
Réassembler l'appareil et le tube. Déposer l'ensemble dans la barquette.
Le patient reprend son bien dans la barquette.
Le patient se lave les mains avec la solution hydro-alcoolique mise à sa disposition.
Il sort.
La barquette est mise dans le circuit de désinfection.
Le comptoir est désinfecté avant d'accueillir le patient suivant.